

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE DIJON

# MAÎTRISE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 4 janvier 2005 relatif aux habilitations de l'Université de Dijon à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. YOHANN BERTO, né le 1 janvier 1978 à BESANCON (025), en vue de son inscription à la Maîtrise SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, Mention ENTRAÎNEMENT ET MANAGEMENT DU SPORT, du Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires

la **MAÎTRISE** SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, Mention ENTRAÎNEMENT ET MANAGEMENT DU SPORT, du Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, *mention passable*

est décernée à **M. YOHANN BERTO**

au titre de l'année universitaire 2004-2005.

Le titulaire



N° DIJON 4879118

/2006200400866

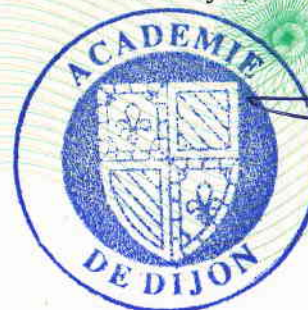
Le Président



Jean-Claude FORTIER

Fait à Dijon, le 27 mars 2006

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



Olivier DUGRIP